

## LES PRINCIPALES CLAUSES STATUTAIRES A MAÎTRISER : atelier pratique

- **Public** : Juriste Niveau 2
- **Durée** : 2 JOURS soit 2\*3.5h
- **Lieu** : Virtuel (Ces informations sont indiquées sur le catalogue en ligne : <https://tipso.mp-formation.fr/>)
- **Prérequis** : Avoir une des fonctions indiquées dans la liste des publics.
- **Formateur** : CEECA : Catherine CAUMETTE

Le formateur est un professionnel sélectionné pour sa maîtrise du sujet enseigné et son expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

- **Tarif** : 275€HT

### Objectifs :

A l'issue de la formation, les apprenants seront en mesure de :

- Repérer les situations nécessitant l'intégration de clauses particulières
- Identifier les clauses essentielles à intégrer dans les statuts de SAS
- Savoir rédiger les principales clauses statutaires

### Contenu détaillé :

#### 1. Introduction

- Statuts longs ou statuts courts : choisir ou subir les évolutions législatives
- De l'importance de la rédaction des statuts

#### 2. SARL-SAS-Sociétés civiles

- Clauses statutaires relatives aux pouvoirs de la direction
- Clause portant sur la définition de l'objet social
- Clauses limitant les pouvoirs de gestion

*A partir d'exemples de clauses déjà rédigées, les participants comprendront l'interaction entre l'objet social et les pouvoirs de la direction*

#### 3. SARL – Clauses particulières

- Clauses destinées à contrôler la répartition du capital
  - Clauses concernant les « entrants »
  - Clauses concernant les « sortants »
- Clauses destinées à assurer le fonctionnement de la société
  - Nomination – Révocation du gérant
  - Modalités de décision collective : règles de majorité et de quorum
  - Clauses portant sur le règlement des différends

#### 4. SAS – Clauses particulières

- L'organisation du pouvoir et du contrôle de la société
  - Particularités de l'organisation des pouvoirs au sein des SAS
  - La rémunération des dirigeants
  - Les modalités de consultation des associés
- Les droits et obligations des associés
- Les entrées et sorties d'associés

- Les avantages particuliers

*A partir de mises en situation, différentes clauses seront présentées (autres que celles communes avec la SARL)*

## **5. Focus sur le démembrement de propriété suite à l'arrêt de la Cour de cassation du 1<sup>er</sup> décembre 2021**

- Clause portant sur la répartition des droits de vote
- Impact du statut d'associé (nu-proprétaire) sur la rédaction des statuts

### **Pédagogie et Évaluation :**

Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs et savoirs faire. Cette formation se déroulera sous forme de support de cours, exercices pratiques, d'exposé, de mini cas d'application.

Le contrôle de connaissances se fera au cours de la formation (questionnement de l'animateur, Quizz ou cas pratique) et à la fin par la réalisation en ligne d'un QCM d'évaluation.

Les supports de formation (diaporama, fiches techniques) seront remis aux participants, par un lien, sous format PDF lors de la convocation.

### **Modalité d'organisation et d'accompagnement en classe virtuelle :**

Grâce à l'outil de visioconférence GotooMeeting, pour une formation en mode « synchrone ».

Le lien ainsi qu'un guide de connexion à l'application sera communiqué à chaque participant lors de l'envoi de la convocation.

Les participants auront la possibilité de poser des questions au formateur (de manière orale s'ils disposent d'un micro sur leur matériel informatique ou par Tchat)

Ces questions seront traitées soit en direct, soit à la fin de la présentation lors de la partie dédiée aux échanges.

Les participants auront également la possibilité, après la formation, de soumettre par mail leurs questions au formateur. (Demander l'adresse mail du formateur auprès de Sandy Soriano).

Pour toutes problématiques d'utilisation, les participants pourront contacter Sandy Soriano au 05.53.49.88.21

### **Moyens de suivi de l'exécution de l'action :**

La feuille de présence sera signée, grâce à un lien de connexion qui sera transmis directement par mail aux participants le jour J de la formation.

### **Accessibilité handicap :**

Pour toute demande relative aux conditions d'accueil et d'accès des participants en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez votre référent handicap ; Sandy Soriano au 05.53.49.88.21 ou [sandy.soriano@acomaudit.com](mailto:sandy.soriano@acomaudit.com)